

LE JOURNAL DES MOSSETANS



5, Carrer de la Font de les Senyores 66500 MOSSET
tel : 04 68 05 00 46- mel : j-d-m@wanadoo.fr

n°48
MARS-AVRIL 2006

MOSSET, COMBIEN DE FEUX ?

Mosset, carretera de Prada ! Il est dix sept heures trente et nous sommes en Mars !

Tout est silence ! Tout est désert ! Même pas un chien visible ! Et cela se comprend, il fait un "temps de chien" ! (Je n'ose pas écrire un "temps de canard"...)

Le mauvais temps- *el dolen temps*- (Tramontane échevelée et plus que frisque, bourrasques de neige et de grésil, rafales de pluie froide, basses températures...) qui règne depuis Novembre (et nous avons connu les mêmes tourments, durant cinq semaines, l'hiver dernier !) "*fa que la nit caiguda, el poble, pelat de fred, queda a la vora del foc*". (Le mauvais temps fait que, la nuit venue, les villageois, frigorifiés, restent au bord du feu !).

Mais de quel feu s'agit-il ? Peut-on, comme jusque dans la première moitié du siècle passé, parler de feu sur l'âtre, dans le foyer ? Pourrait-on, de nos jours, dénombrer les familles mossétanes au nombre de feux, de panaches de fumée s'échappant des cheminées des maisons ? Bien sûr que non ! Faut-il le déplorer ? C'est à vous de voir ! Mais n'oublions pas qu'il n'y a guère, dans toute la contrée (y compris à Perpignan), le bois dont on se chauffait voire les troncs de châtaignier ou de pin de la charpente étaient octroyés par *Privilège Moyenâgeux* aux autochtones.

Mais le bois de "sa" coupe, encore faut-il le retrouver dans la forêt communale, l'abattre, le débiter, l'amener sur la piste forestière, le descendre jusqu'au village, le redébiter aux dimensions de *l'Insert* moderne, le ranger de telle manière qu'il sèche au plus vite... Que de dérangements ! Que d'investissements et de fatigue ! Mais aussi quel plaisir pour la vue, l'odorat et tous les sens réunis ! Quel bonheur de réunir parents et amis (à condition d'en avoir) devant l'âtre bienfaisant (surtout pour les yeux) tout en se "cramant" au recto et se "gelant" au verso !

Alors, pour ou contre ?

J'ajouterai que ce *Privilège*, octroyé à la ville de Perpignan alors en pleine expansion, signa à la fin du XIX^e siècle, la mort de la forêt dite d'Opoul-Périllos !

PS : Marcel est de retour ! Tel qu'en lui même, je l'ai retrouvé, la serpe à la main, élaguant la branche maîtresse d'un cyprès abattu par une bourrasque tout en surveillant le petit troupeau d'ovins de son neveu. Et dire que le repos lui est recommandé !

Que te diré, home ! Canviaré pas mai ! (Que te dirais-je ! C'est pas aujourd'hui que je changerai !)

Jean LLAURY

DANS CE NUMÉRO

Courrier des lecteurs	2
Palmarès	4
En direct du clocher Violette GRAU	5
La vie des Associations	7
De St Gaudérique à Mosset Jean LLAURY	10
Quoi de neuf Mr le Maire	14
La Poste : informations pratiques	17
I si cantéssim Jean MAYDAT	18
La jardinière du Vernet Jean MAYDAT	19
Images : faits d'hiver	20
Mosset fa temps : Un retour mouvementé	21
J'ai peut-être lu pour vous !	22
Histo-généalogie: Mosset en 1806 Jean PARES	23
Poésie: Phébus Michel PERPIGNA	28



le courrier des lecteurs

Notre modestie dut-elle en souffrir, nous ne résistons pas au plaisir de publier cette lettre à nous adressée par **Marie-Jeanne et François Margail de Surèda** :

"Je tiens à féliciter tous ceux qui participent à la rédaction des articles du "Journal des Mossétans", pour la haute tenue de votre numéro de Janvier-Février 2006.

C'est bien rédigé, on y sent une ferveur dans l'amour du Patrimoine de votre cher village. C'est complet, plaisant, divers, pensé. La poésie n'y est pas absente dans la rigueur même des enquêtes. On lit et relit des pages finement écrites, d'autres qui ont fait appel à une documentation sévère. Je ne cite pas de nom : votre Journal est le fruit d'une équipe enthousiaste au service d'un coin du Roussillon particulièrement aimé.

On se régale. Chaque numéro semble supérieur au précédent. Les photos sont superbes : lieux privilégiés, cortals, orris, chapelles, souvenirs de nos avantpassats.

Merci à Jean Maydat qui m'a fait retrouver les paroles de la Titona.

Merci à tous pour ce beau témoignage d'amour du pays.

Avec notre admiration, trouvez tous, ici, notre reconnaissance !



Famille **Margail** au grand complet
Autour des parents de gauche à droite :
Jérôme, Monique, Colette, Marie-France, Cathy
et Frédéric.

Anne-Marie Chabanat des Cabanots exprime son émotion :

« Avec un peu de retard je viens remercier la rédaction du journal de l'article sur Henri Bousquet à qui vous rendez hommage et que j'ai lu avec beaucoup d'émotion.

Merci aussi à Marie de Toulouse car "il est parti le berger vers d'autres pâturages"...je l'espère ! car il le méritait bien et combien de longues conversations j'ai eues avec Henri au cours de ces années ayant eu la chance d'être une voisine. Il me donnait toujours de bons conseils sur la vie...j'ai appris avec lui beaucoup de choses sur ce qu'était la vie à Mosset bien avant que j'arrive au village, son village dont il connaissait tous les recoins.

C'était effectivement un Sage de la tribu des Mossétans.

Ce courrier de **Michel Arrous** nous engage à quelques recherches sur l'artiste Laurent Gallart et son œuvre :

« *Le Journal des Mossetans* enquête...

Disparition à Corbiac

Dans l'inépuisable *Cartulaire* d'Alart – qui ne connaît pas l'auteur de la *Géographie historique du Roussillon* ?... – on trouve force détails sur l'ancien établissement des Trinitaires de Corbiach. Entre autres, un acte du 8 août 1548 par lequel **maître Laurent Gallart**, sculpteur, s'engage envers noble seigneur Don Johan Garrau de Cruylles, seigneur de Mosset, à construire dans l'église de Corbiac une chapelle, un autel avec un calvaire en retable, et un tombeau surmonté d'une statue en armure, agenouillée, les mains jointes. Des anges et des hommes sauvages [Indiens d'Amérique ? Catalans ? *people* de Mosset ?] devaient aussi entrer dans la composition du tableau. Ce monument, qui fut payé la somme de 100 livres en monnaie courante, a été détruit, mais le nom de l'artiste qui en était l'auteur n'en mérite pas moins une place parmi ceux qui ont œuvré en Roussillon. »

Jean Parès nous a transmis la lettre de **Jean Surjous** créateur du petit oiseau bleu.

Elle fait suite au sonnet **Lorsque le printemps revient...** de la mystérieuse inconnue du courrier des lecteurs du n°44 et au questionnement de **Christiane Parès** du dernier numéro.

Pont-Saint-Esprit le 15 mars 2006

Cher Jean,

C'était convenu, je t'adresse mes réflexions après une longue hibernation d'automne et de début d'hiver. Après le JDM d'été le petit oiseau s'est effacé mais le vibrant appel de janvier m'a bouleversé.

En cette fin d'année je n'avais par la « pêche » et je ne me sentais pas capable d'aligner deux vers corrects et encore moins un sonnet présentable.

C'est Christiane qui dans ses interrogations sur le retour du petit oiseau et de mes vers a dit avec humour des mots qui m'ont piqué au vif. On ne résiste pas à une femme qui dit que « *vos alexandrins manquent* » et sont « *irremplaçables* ». Merci Christiane vous savez parler aux hommes et les caresser dans le sens du poil... Je vais donc refaire des sonnets.

Le petit oiseau, a lui aussi réagi en disant qu'il n'avait pas été touché par la grippe aviaire, en chantant une chanson d'étudiants, qu'il avait apprise à la Sorbonne quand il se dévergondait à Paris, en gardant la musique, mais en modifiant le texte.

*Non, non, non, l'oiseau bleu n'est pas mort (bis)
Car il chante encore (bis).*

Il reviendra donc quand il aura quelque chose à dire. Je pense en outre, que quand il n'aura rien à nous proposer, il le fera quand même.

« *Lorsque le printemps revient* » est un très beau poème, classique dans sa forme, des vers parfaits, des mots qui brûlent et des rimes qui brillent et mettent en valeur la musique cadencée des alexandrins. L'histoire d'amour est passionnante. Baudelaire, Verlaine ou de Nerval auraient apprécié le sonnet : bref un petit chef-d'oeuvre.

Quand je l'ai lu - plusieurs fois de suite - j'étais admiratif et, malgré ma torpeur, j'ai écrit d'un jet quatre vers qui se sont imposés. Ils devaient faire un sonnet mais je suis resté au quatrain... Je verrai plus tard. Et puis je n'en avais pas d'autre.

*J'ai entendu ta voix et reconnu ton coeur,
Tel qu'il battait, du temps de nos nuits belles,
De combats, de serments, de promesses éternelles,
Que nous nous répétions pour éloigner nos peurs.*

Cela pourrait s'appeler « *Lorsque les amants reviennent.* »

Je pensais pendant un certain temps, avant d'accoucher de cette petite chose, utiliser des vers de mon ami Verlaine, de « *Mon rêve familial* ».

*Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant
D'une femme inconnue, et que j'aime et qui m'aime,
Et qui n'est, chaque fois, ni tout à fait la même,
Ni tout à fait une autre, et m'aime et me comprend.
Car elle me comprend, et mon coeur, transparent
Pour elle seule, hélas ! Cesse d'être un problème.*

Je trouvais que cela cadrerait avec cette femme de l'ombre que je ne connais pas et qui écrit si bien...

Jean Surjous

Olof Mattsson
du chemin de la Font del Tell
exprime sa gratitude

J'ai, depuis un certain temps, pensé à une chose importante que j'ai à faire, et que je veux faire. Il s'agit d'exprimer mon grand merci à mes amis de Mosset, un grand merci pour votre aide et votre support durant le temps où j'étais malade il y a précisément un an aujourd'hui. J'avais perdu 24 kg à cause d'une infection intestinale « mycose candidatis », qui m'avait pendant 6 semaines empêché de manger : à ce moment-là, je pesais seulement 54 kg, au lieu de 79. Déjà l'arrivée du docteur m'a sauvé la vie, et il est venu à Mosset grâce à « Alex » et d'autres qui m'ont vu à côté de la Bibliothèque de Mosset et qui ont réagi. J'ai pu avoir un rendez-vous avec le docteur Barthélon, à la place d'une autre personne. Et c'est grâce à ce docteur et à l'homéopathe M. Lebreton que j'ai recommencé à manger.

Mais ça, ce n'est pas tout, pas du tout !

Pendant des semaines, plusieurs semaines, il y avait des Mossétans qui s'occupaient de moi : ceux qui m'ont soigné (merci Betty et autres !), ceux qui m'ont fourni à manger (je n'étais pas en état de faire mes courses : merci Géraldine, Christophe le cafetier et autres !), ceux qui s'occupaient de mes deux copains « Rox » et « Essola » (merci Jeroun et autres !), ceux qui tout « simplement » sont venus me voir chez moi (merci Isabelle D. et autres !), et ceux qui m'ont encouragé avec leurs paroles bienveillantes et encourageantes (merci à vous !).

Tout ça m'a non seulement aidé dans ma vie quotidienne mais aussi ça m'a donné le moral et la force de me battre contre cette maladie très agressive et destructrice.

Et voilà pourquoi je souhaite exprimer à vous tous mes vœux de bonne santé, mes sentiments de profonde estime et mon amitié !

M E R C I, de tout mon cœur !

... et merci aussi à mes parents qui m'ont laissé un peu de la force qu'ils avaient en eux...



PALMARES




GLADYS DOUILLY qui a travaillé à « Bois-Energie » pendant plusieurs années, vient d'obtenir avec mention **Très bien** le diplôme en « **Architecture et Ingénierie à Haute Qualité environnementale** » qui lui permettra d'exercer une activité de conseil en qualité environnementale des bâtiments et maîtrise de l'énergie. Gladys a travaillé durant cinq ans à Bois-énergie.

ISABELLE TRIADO, fille de **CHRISTIAN TRIADO**, vient d'obtenir la maîtrise d'études notariales.

Concours

A chacun son Canigou



395 oeuvres ont été réceptionnées au Palais des Rois de Majorque, 1566 suffrages ont été exprimés par le public. Le 13 novembre, les résultats ont été annoncés.

Prix du Jury

■ "Catégorie Enfants" :
M. Thibault GRAELL, domicilié à
BAIXAS - Titre de l'oeuvre :
Canigou

T H I B A U L T GRAELL, fils de **GILLES** et de **ROSELYNE** de la Font de les Senyoras, a obtenu le premier prix du concours de peinture organisé par le Conseil Général, dans la « catégorie Enfants ».



EN DIRECT DU CLOCHER



*Écoutez le tintement des cloches
et l'écho des voix emplissant les ruelles du
village,
portés par le souffle de la Tramontane venant
du Col de Jau*



La rubrique de Violette

MATANÇA DEL PORC

Les ateliers départementaux de cuisine catalane traditionnelle ont choisi notre beau village pour accueillir "La Matança del porc", menée de main de maître par Eliane Comelade et la maison Puig. Deux superbes cochons, élevés en plein air par Catherine Vassail de Mosset et Stéphane Levasseur de Serralongue ont été les rois de la fête.

Les charcutiers officiants ont en quelques instants transformé les magnifiques bêtes en "embotits", "pa de fetge" et autres produits d'étals appétissants.

Le repas qui a suivi a régalé les convives dans une salle pleine de gourmets. Au menu : *broubufat, galtes de porc, coques catalanes* et vins du Roussillon. Le groupe Crescendo, toujours apprécié à Mosset a animé cette journée gastronomique.



Cathie et ses cochons à la Tremolède

CARNAVAL

La nouvelle équipe du comité d'animations a organisé sa première animation de l'année : une soirée carnavalesque.

Les mauvais esprits auraient pu penser qu'avec ce temps froid et pluvieux les carnavales seraient restés dans leurs chaumières. Et bien non ! Pa-

rents, enfants, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés à la salle polyvalente, dans des costumes variés et colorés. Les masques, les loups, les perruques, les confettis et les serpentins rien ne manquait pour faire la fête, la fête de l'hiver qui s'achève.

Une chose est sûre on sait s'amuser à Mosset.

UN GRAND PAS POUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

La rencontre officielle entre le président du conseil général Christian Bourquin et les trois opérateurs, France Télécom, Bouygues et SFR, en présence du président Claude Gaits du comité interrégional pour le développement et l'aménagement des Pyrénées qui a piloté le dispositif de désenclavement des zones blanches et des représentants de TDF du sud-ouest, du conseiller général du canton de Prades Guy Cassoly et du maire de Mosset Olivier Bétoin, a lancé la dernière étape du projet innovant qui va faire des P.O un exemple en matière de téléphonie mobile et de haut débit et qui permettra à tous les Roussillonnais de bénéficier d'ici 2007 de ces nouvelles technologies.

C'en sera donc fini d'ici quelques mois d'être coupés du monde.

"Ainsi, a expliqué Christian Bourquin, *aujourd'hui nous inaugurons à Mosset la dernière étape de ce projet en passant le relais aux opérateurs pour la phase finale qui d'ici fin 2007 fera des P.O un département pilote.*"

A ce jour 180 communes disposent du haut débit et, des technologies alternatives sont prévues avec la WIFI(système radio) pour desservir les 46 communes restantes.

"*Cette fois encore, a précisé Christian Bourquin, le département sera le 1er de France dont 100%*

des communes seront desservies en haut débit, fin 2006.”

FUTURES ANIMATIONS

Fin février tous les représentants des différentes associations du village se sont retrouvés à la mairie afin de préparer les différentes animations de la prochaine saison touristique, dont voici un aperçu pour le prochain trimestre :

- 21 mars : portes ouvertes à la tour des parfums
- 8 avril : forum *culture et ruralité* à la salle polyvalente
- 15 avril : “*goigs dels ous*” avec les Pastorets de Mosset
- 18 avril : concert à la Coûme : “*sextuor de mandoline*”
- 22 avril : *concert de guitare* à la coûme
- 23 avril : *Sant Jordi* : “expo, vente, dédicaces, ateliers” à la salle polyvalente
- 2 et 3 juin : *week-end au jardin* : thème “le parfum”
- 26 juin : foire de printemps
- 25 juin : visite guidée de l’église par Alain Sanchez



Les assos. en réunion

Chers amis lecteurs,

Malgré l’amour de sa jeune épouse, notre fille Florence, des soins et du dévouement des infirmières, Isabelle, Geneviève, Yolande, de l’affection de sa famille, la maladie a emporté trop tôt notre gendre, Gilles, qui s’est éteint à l’âge de 39 ans.

Quelques jours plus tard, alors que Florence rentrait de son travail avec sa soeur Anaïs, un chauffeur

ivré les a percutés de plein fouet et elles ont été gravement blessées.

Aujourd’hui, Florence est soignée au centre hélio-marin de Collioure et Anaïs est immobilisée chez nous.

A la suite de tous ces tristes événements, vous avez été très nombreux à nous écrire, nous téléphoner, nous envoyer des fleurs et des messages d’amitié, des 4 coins de France et même de l’étranger.

A vous tous, nous voulons dire un grand merci, vous nous avez aidés à passer ce cap difficile.

Violette, Roger et leur grande famille



Florence et Gilles

CARNET DE FAMILLE

Michèle Bial, Belle-fille de M. et Mm Louis Bial de Campôme

Anne-Marie Barboteu, grand-mère de Marie-Laure et Jérôme Quès de Brèzes

Jean Paul Ferry fils et beau-fils d’Andrée et Guy Olivé du hameau de la Carole

Gilles Brion époux de Florence Grau, fils de Jacqueline Bergès.

Serge Berjouan, père de Patrice Berjouan et frère de Claude.

Nous ont quittés au cours de ce premier trimestre. Nous présentons toutes nos condoléances aux familles que ces deuils éprouvent



LA VIE DES ASSOCIATIONS



PASTORETS DE MOSSET

Les Pastorets chanteront les « **Goigs dels ous** »
le samedi 15 avril de 10 heures à midi.
Ils passeront dans les rues et sur les places du village.
Réservez-leur un accueil chaleureux et généreux
afin qu'ils puissent remplir la « **cistella** »

Julien Costéja se souvient des Pâques de son enfance GOIGS DELS OUS EN VALLESPÍR

Le petit Julia blotti contre Marie dort profondément ; dans le lit à côté, Joséphine rêve à je ne sais quoi et de temps en temps pousse un soupir ou un petit cri ; les vieux sont restés dans la salle commune, devant la cheminée : mama Marie coud des espadrilles, « en Jaume » ajuste un manche de hache ; on entend sonner régulièrement la cloche de "Castagne" qui rumine sous leurs pieds ; dehors, le ciel étoilé couvre le mas de Las Couloumines d'un manteau sans limites. nous sommes au samedi de Pâques 1926.

La nuit est bien avancée lorsque l'on perçoit des bruits de voix sur le chemin de Serralongue ; les chiens, giclés de leur abri sous la meule de paille aboient furieusement ; « en Jaume » se précipite dehors pour les calmer tandis que des lanternes grimpent la côte de *Ca'l Cabrer* aux mains d'une dizaine de jeunes gens. "A la vostre porta sem" chantent-ils lorsque mama Marie les introduit. Réveillés en sursaut les enfants sautent du lit, ils sont très haut ces lits avec leurs épaisses paillasses de feuilles de maïs. Marie enveloppe Julia d'une étoffe épaisse, l'emporte et s'assoit sur "l'ascon" devant la cheminée, l'enfant sur les genoux.

Ils sont là les "minyons" de Serralongue, 14 à 18 ans, mais seulement des garçons car il ne serait pas question que des filles les accompagnent de nuit par les chemins de montagne. Ils ont éteint leurs lanternes et posé leurs "abrigs". Visages rieurs, teint coloré, voix tonitruantes, ils sont à mi-parcours de leur périple.

Partis de la *Font d'abaix*, ils sont passés par *el Castell*, *C'an Peytavi*, *ca'l Sant*, *Ca'l Cabrer* et les voici à *Las Couloumines*. Ils ne sont pas chiches de leur répertoire.

Les "Goigs dels Ous a l'honor de la Verge del Mon" défilent couplet par couplet, il y en a neuf, souvent mimés. "*Si ma langue a fait erreur ou a dit ce qui ne se doit, je te supplie Vierge honorée qu'avec le bon Jésus vous me pardonniez*" termine cette litanie. Alors mama Marie va chercher les oeufs, une tranche de saindoux, une grosse « *boutifarra* » vite enserrés dans les paniers des jeunes, qui, en remerciement entonnent aussitôt les *Cantarelles*. "*Les sants goigs son acabats, ara venen Cantarelles*" (Bonne braise et bonne bûche, que Dieu garde cette maison). Vingt couplets souvent pleins d'humour allient demandes et mises en garde, attention pas d'oeufs couvés, et après une embrassade générale la joyeuse équipe repart pour le mas *del Faigt*. La vieille chatte rentre par le trou au bas de la porte et, l'air renfrogné, s'en va réoccuper la chaise basse, son domaine réservé ; les chiens se sont enterrés dans la paille ; les enfants ont couru à leur chambre. Joséphine pousse le contrevent et apparaissent dans la nuit des petites lumières qui remontent le chemin à flanc d'un coteau invisible et qui semblent aller rejoindre les étoiles. « *Maynade* », gronde Marie. Fermez cette fenêtre et au lit, il n'y a plus beaucoup de temps pour dormir. On escalade le catafalque, on se glisse dans les draps rêches ; ah qu'il fait bon près de toi Marie, ma grande!

Julia de Can Batiste



Les Saxifrages



RENCONTRES UTOPIQUES DE MOSSET

« **INCULTURES** » Conférence théâtrale de **Franck Lepage** sera le prochain thème des Rencontres utopiques, Le 8 avril 2006

Le débat qui suivra sera animé par :

Marie José Delattre, fondatrice de la bibliothèque de Mosset

Olivier Bétoin, maire de Mosset

Jordi Vidal, essayiste

Thierry David, animateur d'ateliers d'écriture

Serge Regourd, juriste, auteur du « que sais-je - exception culturelle »

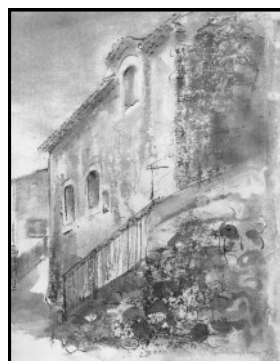
Marie José Mondzain, philosophe, auteur de nombreux ouvrages

Gérard de Sélys, journaliste et essayiste

Silvia Perez Victoria, économiste, auteur de « les paysans sont de retour » » Actes Sud 2005

Francis Parny, élu chargé de la Culture en région Ile de France

Contact : 04 68 05 84 25



ASSOCIATION CAPELLETA

SANT JORDI

Les associations « **Capelleta** » et « **Grandir avec les livres** » organisent la Sant Jordi, fête du livre et de la rose.

Le samedi 23 avril 2006
à partir de 14 heures
Dans la salle polyvalente.

Libraire, écrivains, ateliers d'écriture et calligraphie, associations seront présents.

Les conteurs de Sahorre animeront cet après-midi festif avec leur nouveau spectacle : Sant Jordi, la rose et le dragon



OFFICE DU TOURISME

Des nouvelles du jardin parfumé.

Thérèse CARON



La Tour des Parfums a, pour la première fois participé au week-end « l'Art des jardins » à Ille-sur-Têt. Sur le stand, le chaland était attiré par un alambic rutilant et la boîte à odeurs de Mosset, puis un petit jeu « devinette d'odeurs », le mettait dans l'ambiance. Malgré le temps plutôt maussade, 2000 visiteurs ont fréquenté la manifestation, et rares sont ceux qui ne se sont pas arrêtés au stand de la Tour des Parfums. Si beaucoup ont dit connaître Mosset, et sa Tour des Parfums, nombreux sont ceux qui ont avoué ne pas s'y être arrêtés, mais y être passés, souvent pour aller aux champignons, au Col de Jau !. En venant discuter, ils ont ainsi pu se rendre compte de l'intérêt que présentait le village, des possibilités offertes par le patrimoine historique, architectural, l'environnement naturel et bien sûr les diverses animations proposées, les prestations offertes (restauration, hébergement...). Beaucoup de promesses de visite ont été faites...quand il fera moins froid !

Mais ce week-end a surtout réveillé en moi l'envie de retrouver à Mosset un jardin parfumé envahi de fleurs aux couleurs éclatantes et aux suaves parfums, de papillons multicolores, d'enfants le nez dans les

(Suite page 9)



corolles odorantes, et de visiteurs émerveillés.

Or le bilan de l'hiver est assez triste : quelques plantes ont fondu comme neige au soleil, laissant des lacunes dans l'agencement si bien pensé par Gérard ; le froid de l'hiver peut-il être le seul responsable de ces dégâts ? Dans le bassin envahi par de grosses pierres « mystérieusement ? » tombées là, les poissons du bassin ont succombé les uns après les autres.

Mais le travail de rénovation est en route. Avec l'arrivée de Lissandre qui, dans l'équipe municipale est plus particulièrement chargé des espaces verts, un premier plan de travail a été ébauché. Autour des allées fraîchement désherbées, quelques nouvelles plantes vont bientôt trouver place.

L'objectif de ce printemps qui s'annonce, est de faire en sorte que ce jardin devienne la fierté des Mossétans, qui y amèneront leurs amis et famille, viendront y faire un petit tour, de temps en temps, pour le plaisir, ou pour voir si tout va bien.

Ainsi pourrons-nous apprécier à nouveau le jardin, lors du week-end « rendez-vous au jardin », organisé en partenariat avec « les Amis des parcs et



jardins en Languedoc-Roussillon », les 3 et 4 juin prochain.

**DEL POBLE D'EN RAPINYA A MOSSET
OU
DE SAINT GAUDERIQUE, QUARTIER DE PERPIGNAN, A MOSSET.**

Jean Llaury

Qu'es axó, el poble d'en rapinya ?

Que te diré, home ! Es Sant Galdric, un gros veïnat de Perpinya !

Est-il vrai que ce "village" n'était peuplé que de voleurs de raisins et de poules ?

Bien sûr que non ! Autant que je me souviens, Sant Galdric, alors pays de vignes, était essentiellement peuplé de "petites gens", de travailleurs peu argentés qui, « passat veremes », se hâtaient de grappiller (espigolar) les restes de la vendange afin d'élaborer, avec les grappillons récoltés (recorts), leur vin de l'année.

J'ai gardé en mémoire la formule par laquelle dans les années de l'immédiat après guerre les Perpignanais des "beaux quartiers" brocardaient le hameau de mes grands parents paternels et maternels, de mes oncles, de mes tantes et de mes plus beaux souvenirs d'enfance :

Sant Galdric es el poble d'en rapinya ; tothom hi fa vi i ningú ten vinya ! Soit :

Saint Gaudérique est un village de voleurs ; tout le monde y fait son vin alors que personne n'a de vigne.



Anecdotes :

Pour certains habitants de Sant Galdric, *En Rapinya* serait, en fait, le nom du premier résident du hameau ; il aurait construit sa baraque en haut de l'actuelle rue *Emile Combes*.

Afin de ne pas risquer d'être surpris par le propriétaire légitime alors en pleine période de vendange, on raconte que d'aucuns allaient grappiller la nuit ; par dérision, leur vin gagnait l'appellation : "*Vi de Lluna*" autrement dit : "*Vin de Lune*".

L'argent faisant souvent défaut, la plupart des "petits" commerçants étaient contraints de faire crédit au moins jusqu'à la fin de la semaine ; ma tante *Marguerite** se souvient de *Madame Lavail*,

marchande des quatre saisons, qui apostrophait ainsi une de ses clientes souvent endettée qui évitait sa boutique : "*Ja ho sé ! Quan les cagnes xiuleran, ja retorneras !*" (Je le sais bien ! Quand les roseaux siffleront -sous le vent mauvais- tu reviendras !) En effet, si, durant la bonne saison, les vignes et leurs "marges" (haies) n'étaient pas avares de salades diverses, d'asperges, de poireaux sauvages et autres "verdures", que manger en hiver d'autant que le travail de la terre et la "paie" qui l'accompagnait se faisaient rares ?

**Marguerite* ou plutôt *Maguite Pujula*, qui m'a conté toutes ces anecdotes, est à la fois une des sœurs de ma mère donc ma tante et la mémoire vive et pleine d'humour de *Sant Galdric*.

Saint Gaudérique -Sant Galdric- fut dès l'origine aux environs de 1880 -jusque dans la décade 1950 -1960-, un simple petit hameau excentré, peuplé surtout de familles modestes d'ouvriers agricoles et du bâtiment... de petits employés (papier JOB, Arsenal, Cheminots...), de tâcherons et de tout petits hortolas (maraîchers)... De l'extérieur, tout paraissait "petit" : le *veïnat* comme ses habitants ! Et cependant, à mes yeux d'enfant, ces "petites gens" avaient su créer, dans ce petit bourg, une grande richesse : une vie sociale très animée quoique sans grandiloquence, une convivialité faite d'entraide matérielle (lorsque c'était possible), de communication directe sur le pas de la porte mais également de disputes et de réconciliations au beau milieu de la rue.

Ah ! les "ralls" estivaux de Sant Galdric que de pintes de fou rire engendraient-ils !

Très rapidement, au sortir de la "dernière" guerre mondiale, ce gros *veïnat* devint un quartier très excentré de Perpignan. Semblable à un petit village, il était séparé de la "grande" ville voisine par le célèbre "*Champ de Mars*", champ de manœuvres

vres des zouaves et autres spahis alors en garnison dans la non moins célèbre *Citadelle* ; ce champ d'entraînement militaire, hérissé de quelques barbelés oubliés, jalonné de multiples parcours du combattant, sillonné de tranchées (toujours cette guerre de retard) véritables boyaux coupe-gorge, percé d'un réseau de souterrains à vous donner la chair de poule lorsque vous vous y retrouviez isolé, présentait, en prime, quelques étendues argileuses, plus ou moins aplanies et vaguement herbeuses que nous, les gamins de Sant Galdric, baptisions, en fonction de la forme du ballon que le plus chanceux de la bande amenait, terrain de rugby ou de foot. C'est vous dire combien ce "*Champ de Mars*" représentait un incomparable terrain de jeux où se mesuraient, à la loyale, évidemment sans arbitre mais parfois au lance pierres, les équipes très hétéroclites des gamins de différents quartiers de Perpignan : La Réal, Saint Mathieu, Saint Martin, Saint Gaudérique...

Aujourd'hui, cet ancien espace libre est occupé par le *Lycée Jean Lurçat* et son stade, la *Nouvelle Gendarmerie*, les anciennes *arènes* et un ensemble de *lotissements*.

*Tout cela est bien joli allez-vous marmonner mais quel rapport entre Sant Galdric, ce quartier apparemment "mal famé" de la ville et Mosset, village de "bon aloi" s'il en fut ?
J'y viens !*



Mémé Llaury au magasin « coop » de Sant Galdric

C'est grâce à une *Rose Pajau* (de la Casa Païral chère aujourd'hui à Alain Siré) qui, dans les années 1850 épousa un certain *Laffont*, que les *Llaury* "descendent" de Mosset ; en effet, le couple *Laffont* eut trois enfants : Pierre, Bonaventure et Marie laquelle allait devenir ma grand-mère *Marie Llaury* affectueusement surnommée "*la petite souris*" ; ajoutez à cela qu'en 1945 mon chef cantonnier de grand-père, *Jean Llaury*, eut la riche idée d'acheter deux petites maisons mitoyennes (1) à Sant Galdric, rue *Ernest Renan*, et voilà le premier lien avec Mosset.

A propos ! Ma grand mère maternelle- mémé *Rose* comme nous l'appelions – tenait un magasin de fruits, légumes et graines dans la "petite" rue principale de *Sant Galdric* où vivaient également – à



Antoine et Juliette Llaury à Mosset, sur l'ancien barrage de « l'électricité »

une trentaine de mètres de là- mes grands parents paternels ! Avouez que le Destin avait tout manigancé pour que Juliette et Antoine, mes futurs parents, ne puissent s'éviter !

Ne quittons pas l'immédiat voisinage pour découvrir la deuxième "passerelle" reliant Mosset à Sant Galdric ! Elle a pour nom *Donetta*. Rappelez-vous ! Qui était, dans les années 1945, le régisseur du baron de *Chefdebien* aussi bien à la carrière de talc du *Caillau* qu'à la scierie de la *Farga de Dalt* ? Eh oui ! C'était bien *Monsieur Donetta*

dont le fils *Rémi* (2) passa les épreuves du Certificat d'Etudes Primaires dans la classe de *Céleste Lambert*. Et bien, la famille Donetta est, au moins depuis les années 1950, voisine immédiate de la maison de mes grands-parents ; à *Sant Galdric* bien sûr !



Une partie de Sant Galdric sur les bords de la Castellane dans les années 40

Le troisième lien n'est pas très loin ! Il a pour nom *Martin* et se prénomme *Germain* ; s'il a bâti sa maison et élevé sa famille à *Sant Galdric*, il est cependant né en 1930, *carrer del Pou* à *Mosset*. Et c'est à *Mosset*, durant les "années sombres" de l'Occupation, que ce fils de *Dorothé et Marguerite Martin*, fit la connaissance de sa future épouse, ma tante *Rosette* (la jeune sœur de ma mère) de *Sant Galdric*. Cette dernière, en compagnie de *Dédée* ma cousine et de *Renée* et *Jean* ses neveux, s'était réfugiée au village, sous la férule de mémé *Marie*, durant l'Occupation.

Ne nous éloignons pas de la rue *Ernest Renan* ! Voici l'école *Fénelon* (de *Sant Galdric*) ! C'est là que résidait notre quatrième "passerelle" : la famille de *François Margail*, instituteur.

Reportons-nous dans les années 1950 ! *François*, jeune enseignant nommé à l'école *Torcatis*, cherche à se loger alors qu'une sévère crise du logement sévit à *Perpignan* ; marié à *Marie-Jeanne de Sorède* et seul à travailler (à l'extérieur), il est déjà père de trois enfants et l'école n'offre aucun logement de fonction. C'est alors que *Louis Argeles*, directeur de l'école de *Sant Galdric* et ancien entraîneur de *François* sous les couleurs de l'USAP (*François* fut champion de France juniors au poste de demi de mêlée) lui permet d'obtenir, à *Fénelon*, le poste avec logement de fonction que lui-même va libérer en partant à la retraite.

Là, les *Margail* vont se lier d'amitié avec les habitants du quartier (dont mes grands parents, mon oncle et ma tante) et en particulier avec *Madame Colomer*, "femme de charge" à l'école. Qui est donc cette *Madame Colomer* vous demandez-

vous ? Figurez-vous qu'il s'agit d'une fille *Canal de Mosset* ! Précisément la sœur *d'Antoine*, lui-même père de *François Canal de la Rebolleda*. Et, voyez comme les "choses" s'enchaînent, *Madame Colomer* qui réside à *Sant Galdric* avec sa fille *Andrée* possède un appartement au château *d'Adhémar*, appartement qu'elle va louer durant plusieurs années, au mois d'Août, *aux Margail* (3).

Ce n'est pas terminé ! A deux pas de l'école vivent les *Terrats* et leurs trois enfants *Mercédés*, *Jean* et *Angeline* ; originaires, comme nombre d'entre nous, de *Catalogne Sud* ou d'*Espagne*, ils se sont installés à *Sant Galdric* ; le père, *Juan*, habile maçon et talentueux danseur de sardanes, sera employé par mon père et mon oncle pour restaurer la maison familiale de *Mosset*. C'est ainsi que les *Terrats de Sant Galdric* feront la connaissance de *Mosset* et que, plus tard, conquis, leur fille *Mercédés* et leur gendre *Claude Comes*, officier de sapeurs pompiers et fameux pêcheur de truites, feront construire au village, *carrer de Coma Gelada*, tout près de *la capelleta*.



Jeunesse mossétane en 1945, carrer de les Sabateres

Retournons à *Mosset* à la recherche des septième et huitième "passerelles". Il ne nous en coûtera guère car, *carrer de les Sabateres*, leur maison familiale jouxte la nôtre ! Il s'agit, en effet, de la demeure des *Verdier*, natifs du village. *Joseph Verdier*, le patriarche, était apparenté aux *Graner* et à *Gravas*, propriétaire à la *Closa*, sur les hauts *dels Tuïres* ; quel drôle de bonhomme, ce *Gravas* ! Un véritable cow-boy moderne ! Je le revois, tel un héros de Western, coiffé d'un chapeau à large bord et chaussé de bottes de cuir, posant

pied à terre sur notre perron puis dessablant sa monture ; il descendait de la montagne à cheval après avoir préalablement atterri sur cette même



El carrer de les Sabateres en 1944

montagne ; Rendez-vous compte ! Atterrir sur *La Closa* près de la fameuse "mare" aux canards ! Même avec son petit avion ! Il fallait oser !!! Mais revenons aux *Verdier* ! Par quel miracle, *Joseph de Mosset* fit-il la connaissance de *Léonie de Sant Galdric* ? Comment était-ce possible, en ces temps où l'on se mariait souvent entre voisins ? La vérité est que *Marie*, la maman de *Léonie*, était originaire de *Mosset* et avait épousé un *Tixador*, chevrier qui menait son troupeau dans les vignes et le maquis de *Sant Galdric*. Donc, la "passerelle" entre les deux villages existait et le mariage eut lieu.

Le couple eut une fille, *Josette*, qui prit pour mari *Lucien Planas*, maçon de son état et grand amateur de "jeux de mots" qu'il distillait joyeusement, les soirées d'Août, au rall de la *Carretera de Prada* ; la famille *Planas* s'installa à *Sant Galdric* près des *Verdier* tout en passant ses congés d'été au 6, *carrer de les Sabateres*.

D'après ma tante *Maguite* et ma cousine *Dédée Tallès-Astruc* (toutes deux de *Sant Galdric*), d'autres familles du quartier ont, par convivialité, par pure amitié, par le bouche à oreille, par curiosité

et parce que charmées, passé des vacances, voire construit ou acheté à *Mosset* !

Tel fut le cas de *Jean Petit* dont l'épouse *Denise* était une amie de ma mère ; ils possédèrent une petite maison *carrer de Coma Gelada* ! La famille *Faig* toujours de *Sant Galdric* aurait fait de même...

Et si j'ai souvenir des *Baux, Rose et Félicien*, voisins et amis de ma famille, qui vinrent séjourner à *Mosset*, durant plusieurs vacances estivales, ma cousine se souvient, elle, des grands éclats de rire partagés au 8, *carrer de les Sabateres*, avec une amie *Marie-Rose Gibrat* évidemment de *Sant Galdric*...

Notes :

- (1) Une des maisons mitoyennes revint à la famille d'Anna leur fille et de Raoul Astruc ; ils y élevèrent *Andrée* ma cousine. La seconde fut occupée par mes parents qui y élevèrent ma plus jeune sœur *Line*.
- (2) *Rémi Donetta* ainsi que son voisin *Henri Tallès*, l'époux de *Dédée* et notre cousin, nous ont malheureusement quittés au cours de l'année écoulée.
- (3) Au cours des séjours que la famille *Margail* a vécu à *Mosset*, *François* put, tout à loisir, exprimer ses talents de peintre figuratif alors que *Marie France* et *Monique*, les filles aînées, se sont tellement bien intégrées dans la jeunesse *mossétane* qu'aujourd'hui encore et malgré une coupure d'une trentaine d'années elles font partie de notre groupe de randonneurs du *Lundi*.

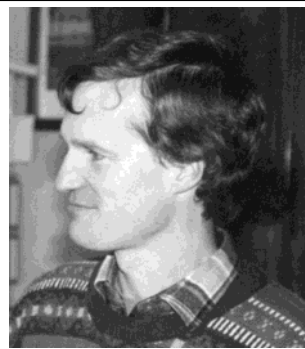


Anna, Raoul et Andrée Astruc avant la guerre



QUOI DE NEUF MONSIEUR LE MAI- RE ?

RENÉE PLANES



Entretien avec Olivier Bétoin Maire de Mosset

Pour la dixième interview de : « Quoi de neuf monsieur le Maire ? » en ce printemps 2006, quelles sont les nouvelles pour le village ?

Tout d'abord, une nouvelle, annoncée depuis longtemps mais qui va se concrétiser rapidement : le téléphone mobile. On en parle depuis plusieurs mois, voire depuis plusieurs années. Le jeudi 2 mars, Christian Bourquin, président du Conseil Général, accompagné de plusieurs des Conseillers généraux, de ses conseillers responsables des nouvelles technologies, des trois opérateurs : BOUYGUES, ORANGE, SFR (qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble puisqu'ils sont concurrents), de FRANCE TELECOM et TDF (propriétaires du pylône de télévision) ont signé la convention qui lie le conseil général aux trois opérateurs et surtout à Bouygues, puisque c'est lui qui va installer le matériel et relier les deux autres opérateurs au réseau. Cependant l'ensemble de la commune ne sera pas couvert, c'est le même principe que pour la télévision, c'est-à-dire que certains obstacles, certains reliefs, peuvent bloquer les ondes. La convention stipule que « le bourg centre » soit couvert, autrement dit Mosset village. A noter que nous sommes le premier département en France à bénéficier de ce type de convention, avec la bénédiction de Bruxelles, puisque, autrement, les opérateurs pourraient être accusés de non concurrence ! Par cette convention, le Conseil Général finance la moitié du montant des travaux nécessaires pour la résorption des zones non couvertes, soit 1,5 millions d'€ d'ici 2007.

Le réseau couvrira-t-il la Carole, Brèzes, La Coûme ?

Je ne pense pas que le réseau passe à La Coûme. Par contre La Carole et Brèzes ne devraient pas avoir de problème, puisque le relais doit couvrir Campôme et Molitg. Avec la signature de cette convention, nous aurons la chance d'avoir les trois opérateurs, contrairement à la plupart des communes. Mosset sera la première des communes où va commencer cette couverture des « zones blanches », c'est-à-dire des zones où il n'y a pas de réseau. Une trentaine de communes sont en attente dans le département. Il faut tirer des lignes de Prades à Mosset et ensuite Bouygués fera les raccords.

Ce qui veut dire que la téléphonie mobile n'est pas pour demain !!!

Non ! C'est presque fait ! Le câble arrive à Mosset. Au plus tard vers le 31 mai, on espère même avant, nous pourrions utiliser les téléphones portables. Ils ont tiré en même temps un câble plus important, avec d'autres lignes, ce qui permettra de satisfaire les personnes qui sont en attente depuis plusieurs mois pour avoir une ligne fixe et donc pour certains la possibilité de recevoir Internet à haut débit.

Nous avons posé la question sur les risques de problèmes de santé par rapport à la proximité des émetteurs. Les études faites prouvent en général que les émetteurs ne posent aucun problème. C'est le portable par lui-même qui peut poser un problème de santé dû à l'émetteur que l'on met très près de l'oreille. L'utilisation d'une oreillette diminuerait ces méfaits.

Une chose importante à Mosset depuis le 1er janvier est, je pense, la mise en place du service postal communal !

Effectivement, depuis le 2 janvier la poste est devenue Agence communale postale, et depuis quelques jours elle est dans les murs de la mairie. C'est un agent communal de plus, même si Danielle Migliori était déjà employée, de temps en temps, pour quelques heures. Bientôt ce service sera informatisé. Donc certains services seront plus rapides, tout en gardant la confidentialité que l'on souhaitait, puisque l'agent n'a pas d'accès direct aux comptes, comme c'était le cas auparavant.

J'ai trouvé que le comptoir qui délimite le bureau de poste, dans le hall d'entrée de la mairie, avec le passage, n'était pas un lieu très approprié, très confidentiel.

Nous avons pensé qu'il n'y avait pas plus de confidentialité dans le local précédent. Actuellement dans les bureaux de poste ou dans les banques, le problème est identique. Quoiqu'il en soit, les employés communaux ont un devoir de réserve. Mais nous nous sommes posé la question et il nous a semblé qu'il serait plus agréable pour Danielle Migliori d'être dans un environnement avec un peu de monde, car certains jours il y a peu de clients. Les horaires d'ouverture sont du lundi au samedi, de 10h à 12h, il y a obligation d'ouvrir 6 jours par semaine. Il a été convenu qu'elle ne prendrait pas de congés de plus de 7 jours consécutifs, et pas pendant la période où les gens perçoivent leur retraite, puisqu'il n'y aura personne pour la remplacer. Le courrier sera par contre acheminé normalement par le facteur.

Le local de la poste est vacant. Que va-t-il devenir ?

Aujourd'hui, on réfléchit pour en faire un « bistrot de pays ». Un bistrot de pays est un lieu où l'on peut trouver de l'information (mais nous, nous avons l'office du tourisme donc cela ne nous concerne pas), une petite épicerie de dépannage. Il faut que l'on se prépare, un jour, à la cessation de commerce d'Yvette.

Ce qui veut dire une réorganisation du bar-restaurant qui pourrait devenir restaurant, cantine, salon de thé, puisque la licence passerait au bistrot de pays.

Le bistrot de pays serait le nouveau lieu social où il est possible de se retrouver !

Effectivement, il serait possible d'y organiser certaines manifestations, de mettre plus l'accent sur les produits locaux.

Est-ce que le contrat de bail avec le restaurant a été renouvelé ?

Il n'a pas été renouvelé, mais nous avons rajouté un avenant au contrat pour terminer le 30 avril et non le 15 mars comme il était prévu. Ce qui nous laisse le temps de recevoir et de choisir parmi les personnes intéressées par la reprise. Pour l'instant, le restaurant fonctionnera à l'identique, mais il sera stipulé dans le contrat que si le bistrot de pays se met en place, la Castellane ne sera plus le café du village.

Et la boulangerie ?

Pour la boulangerie, nous avons une personne qui serait intéressée pour la reprendre. C'est un professionnel qui a une expérience d'ouvrier et de patron. La difficulté aujourd'hui, c'est que Tony reste le gérant de la boulangerie, même si elle est fermée. Il faut donc que ce boulanger reprenne la gérance de Tony, avant de pouvoir signer un nouveau contrat, qui nous permettra de rouvrir le commerce après avoir effectué un minimum de travaux.

Vous avez le feu vert des assureurs pour remettre la boulangerie en état ?

La procédure est un peu longue. Si nous devons attendre le verdict du tribunal, nous en avons au minimum pour deux ans. C'est la raison pour laquelle nous allons entreprendre des travaux à la charge de la Commune. Réaliser ces travaux ne signifie pas que la Commune reconnaît une quelconque responsabilité dans ces « désordres », et lorsque les tribunaux auront statué, et j'espère bien sûr en notre faveur, les différentes assurances des entreprises mises en cause rembourseront l'avance sur travaux réalisés par la Commune. L'expert considère que la Commune n'a aucun tort, mais que c'est un problème de conception. Dans un premier temps, il suffira de buser la cheminée, de réparer quelques carreaux, un grand coup de nettoyage et le boulanger pourra commencer à travailler. Cela peut aller très vite, puisque le repreneur éventuel parlait de commencer en avril. On ferait le minimum pour qu'il puisse

démarrer la saison et on fermerait la boulangerie en hiver, car je pense que deux mois de travaux seront nécessaires. Il faut démonter le four, casser une partie de la dalle, remonter le four, etc. ...

Ce qui veut dire que vous n'attendez pas le résultat des procès en cours contre certains corps de métier.

Non, nous avons pris la décision en conseil municipal de commencer les travaux, car il faudrait attendre encore trop longtemps avant d'avoir les résultats du procès. Quoi qu'il en soit, nous avons décidé de lancer les travaux. La démarche est un peu longue car il faut signaler notre décision à notre avocat qui doit la signaler à toutes les parties. Celles-ci doivent être d'accord, puis le dossier doit passer au tribunal qui doit en prendre acte.

Une dernière question ! Je m'adresse là au président de l'association Opéra Mosset.

De nombreuses personnes ayant vu ou ayant entendu parler de « Sacrée Carmen », de même certains participants s'interrogent sur le devenir de l'association.

Ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que les gens qui se sont beaucoup investis à Mosset sont en train de se remettre de leur travail. On a arrêté les comptes depuis peu et l'assemblée générale aura lieu le 2 avril. On aura un petit film de l'opéra et peut-être un CD de la musique en plus du film de François Mora. Pour ma part, je souhaite vive-

ment que cette magnifique expérience humaine continue ! Nous attendons Albert Heijdens qui, paraît-il, arrive avec plein de projets. Le financement d'un tel projet reste toujours un problème, mais la politique de la région présentée le 23 février nous permet de savoir comment celle-ci pourrait y participer. A priori, la démarche d'Opéra Mosset rentrerait tout à fait dans le financement régional, ce qui est important, car on ne peut plus compter ni sur l'Etat, ni sur Leader+. Nous attendons les nouvelles directives européennes pour l'instant. Il faudra faire appel, je pense à des investisseurs privés, à des sponsors.

...ou à des mécènes s'il en existe !!!

Bien sûr ! Mais la première des choses est d'avoir un projet. C'est lui qui va déterminer l'enveloppe financière à demander. Je me rends compte que les gens sont demandeurs, aussi bien les participants – bénévoles et professionnels – que les spectateurs : même le cameraman de FR3 qui était à Mosset le jour de la signature du contrat de téléphonie mobile nous a donné rendez-vous pour le prochain spectacle ! Et d'ici là, j'espère que les propriétaires de chiens auront compris que les rues du village ne sont pas le lieu idéal pour les crottes de leurs animaux ! Les tenir en laisse, les amener dans des espaces un peu reculés et les garder chez eux participerait grandement au bien-être de tous et à l'hygiène du village.

Je te remercie de cet entretien et j'espère que les lecteurs du JDM apprécieront ces nouvelles.



Dany MIGLIORI
dans son nouveau bureau

Informations pratiques à l'attention des usagers

LISTE DES OPÉRATIONS AUTORISÉES DANS LES AGENCES POSTALES COMMUNALES

Services postaux

- Tout affranchissement manuel.
- Dépôt des objets ordinaires et recommandés (hors valeurs déclarées, contre-remboursement, objets sous contrat, objets en nombre et Chronopost), Dépôt des objets suivis.
- Vente de timbres-poste à usage courant :
 - carnets de 10 timbres autocollants,
 - timbres pour affranchissement de la tranche de poids supérieur, (prévoir un éventail de timbres suffisamment large pour répondre à toutes les demandes d'affranchissement, dont les envois à l'international),
 - produits saisonniers (ex: timbres vacances, timbres Noël, timbres Saint Valentin).
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster:
 - Prêt-à-Poster marque d'affranchissement à l'unité et en lots de 10 (en option : Prêt-à-Poster marque d'affranchissement en lots de 100, Prêt-à-Poster locaux ou régionaux par lot),
 - Poste-Livre,
 - emballages Colissimo M et L (en option emballages Colissimo 1 bouteille, XL, S).
- Retrait des lettres recommandées (R1, R2, R3) et colis en instance hors Poste Restante, Chronopost, valeurs déclarées et contre-remboursement. Retrait des objets suivis.
- Dépôt des procurations courrier.
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et abonnement mobilité, vente de Prêt-à-Poster de réexpédition.

Services financiers et prestations associées

Seuls les titulaires et co-titulaires des comptes sont autorisés à effectuer des opérations. Les représentants légaux ne sont quant à eux pas autorisés à effectuer des opérations.

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire ou du co-titulaire, dans le cadre d'un compte joint, dans la limite de 300 euros par période de 7 jours (ou 600 euros pour un compte-joint).
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou Livret d'Épargne du titulaire dans la limite de 300 euros par période de 7 jours.
- Paiement de mandats cash dans la limite de 300 euros par opération.
- Transmission au bureau d'attache pour traitement
 - des demandes de services liées au CCP,
 - des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximal de 300 euros,
 - des procurations liées aux services financiers,
 - des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 300 euros par période de 7 jours,
 - des versements d'espèces sur Postépargne ou sur un Livret d'Épargne, dans la limite de 300 euros par période de 7 jours,
 - des versements par chèque sur son CCP, sans limitation de montant (dans la limite des seuils autorisés),
 - des versements par chèque sur son Postépargne ou Livret d'Épargne, sans limitation de montant (dans la limite des seuils autorisés).



I si cantéssim ?

Jean MAYDAT

Un grapat de cants catalans

Et si ou chantàssim ?

Une poignée de chants catalans



✿ **La belle jardinière** : Il ne s'agit pas du célèbre grand magasin parisien d'autrefois, mais bien d'une *hortolana* originaire du Vernet, ce faubourg du Haut-Vernet au nord de Perpignan, autrefois un village. En tant que femme, elle ne peut connaître les périodes de récoltes, et ainsi va-t-elle cueillir fruits et légumes à 10 heures du soir (*amb les deu hores de nit*), à la lueur d'une chandelle. Imaginez le résultat déplorable. Voici donc une chanson satirique, reflet de la misogynie régnant à l'époque et encore d'actualité... dans l'esprit de certains hommes.

Moralité : Il ne faut jamais choisir fruits et femmes dans l'obscurité !

✿ **Un Tal** : Albert Saisset (Perpignan 1842-1894), qui prit ce pseudonyme d'*Un Tal* -Un Tel- fut un célèbre chroniqueur satirique catalan, joyeux et plein d'humour. Son œuvre a été très populaire à la fin du XIX^e siècle et souvent rééditée au cours du XX^e siècle à Perpignan. Après son 1^{er} cahier à succès *Un punyat de catalanades*, on lui doit une vingtaine d'autres cahiers, et aussi une comédie *Vinyes i dones* (1889) ainsi qu'une *Grammaire catalane* (1894).



L'Hortolana

Paraules i música de UN TAL

Valse

L'hor - to - la - na del Ver - net — cre - ia que, per mil - lor
 "cül - ler", — se ca - li a al - car del llit — amb les deu
 ho - res de nit. — Doncs se n'a - na - va per l'hort — amb u - na
 can - de - la en - ce - sa, — I sen - se es - col - tar la Tere - sa, — que li de -
 ia : "Te - nes tort", — te — nes tort, — te — nes tort! — *Da Capo*

- I -

L'hortolana del Vernet creia que per millor « cüller », se calia alçar del llit amb les deu hores de nit. Doncs se n'anava per l'hort amb una candela encesa, i sense escoltar la Teresa, que li deia : « Tenes tort », tenes tort, tenes tort !

- II -

Ella eixerida i l'ull viu anava per les vessanes, collint les cols, les « patanes » tota la fruita d'istiu. I se deia tot marxant, d'alegament tota roja. Demà los sous com la pluja, dins la « potxa » me cauran, me cauran, me cauran !

- III -

Més el l'endemà matí quan va tornar de la plaça, feia una mala « grimassa », sens poguer pas avenir. El préssec era tot verd, la poma era pas madura, la figa de coll de senyora semblava figa de porc, figa de porc, figa de porc.

- IV -

Ningú no havia volgut d'aqueixa fruita « macada », i la donzella apurada, mai més va collir la nit. Vos que em veniu d'escoltar, que la llicó sigui bona, a les fosques fruita i dona mai se tenen de llestar, de llestar, de llestar.

Références : - CD *Tradicionals* - Jordi Barre - CANT 008 (Producció Cantem)

- *Caram ! Això me mira* - Dictionnaire des expressions catalanes. — Albert Saisset - *Un Tal* — Ed. Loubatières 2004.

La jardinière du Vernet

Jean MAYDAT

Pour aider lecteurs (et chanteurs) de ma rubrique *I si cantéssim*, vous trouverez ici la traduction en français des couplets de « *L'Hortolana* ». Cette chanson composée par *Un Tal* – Albert Saisset a été très populaire dans notre province à la fin du XIX^e siècle. La librairie Xatard, éditrice de cartes postales à Amélie-les-Bains, en a publié des répliques dans le catalan roussillonnais de l'époque. Rédaction et traduction y étaient souvent fantaisistes, écrivant ainsi « *l'ourtolana d'al Barnet* » transformée en « jardinière de Céret » !

-I-

La jardinière du Vernet
Croyait que pour mieux « cueillir »
Elle devait sauter du lit
Vers les dix heures du soir.
Elle s'en allait par le jardin
Avec une bougie allumée
Et sans écouter Thérèse
Qui lui disait : « Tu as tort »...

-II-

Sémillante et l'œil vif
Elle allait vers les lopins de terre
Récoltant les choux, les « pommes de terre »
Tous les fruits d'été.
Et elle se disait tout en marchant,
Toute rouge d'allégresse :
Demain les sous comme la pluie,
Dans la « poche » me tomberont...



-III-

Mais le lendemain matin,
Quand elle revint de la place,
Elle faisait une mauvaise « grimace »,
Elle n'en revenait pas.
La pêche était toute verte,
La pomme n'était pas mûre
La figue col de Dame
Ressemblait à la figure du porc...

-IV-

Personne n'a voulu
De ce fruit « abîmé »,
Et la demoiselle vexée,
Jamais plus ne va cueillir dans la nuit.
Vous qui venez de m'écouter,
Que la leçon soit bonne,
Dans l'obscurité, fruit et femme
Il ne faut jamais choisir ...



Rudyard Kipling (1865-1936), le célèbre écrivain britannique, Pyrénéiste convaincu et amoureux en particulier de notre Canigó, disait :
« Pourquoi Dieu a-t-il fait l'homme (ou la femme) jardinier(e) ? C'est parce qu'il savait qu'au jardin la moitié du travail se fait à genoux ».
Belle formule à laquelle aurait pu répliquer bien auparavant le grand Voltaire (1694-1778) :
« Cela est bien dit, répondit Candide, mais il faut cultiver notre jardin... ».

À vous de traduire ces propos en catalan !



I ara, si cantéssim « L'Hortolana » ?



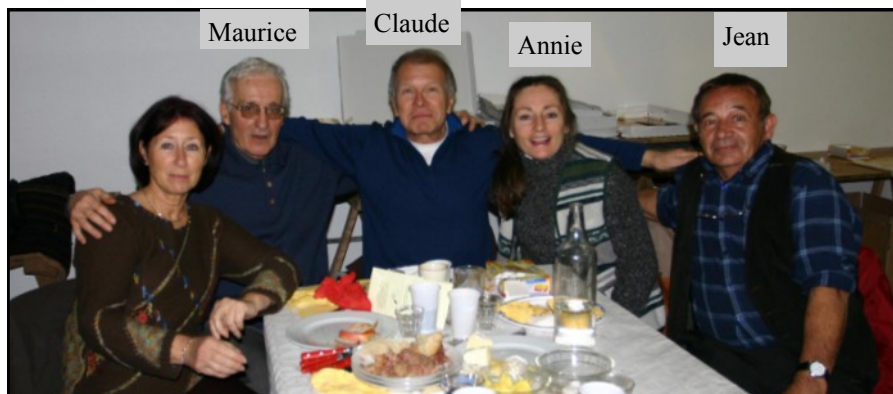
images

faits d'hiver

Djemila, la diseuse de bonne aventure

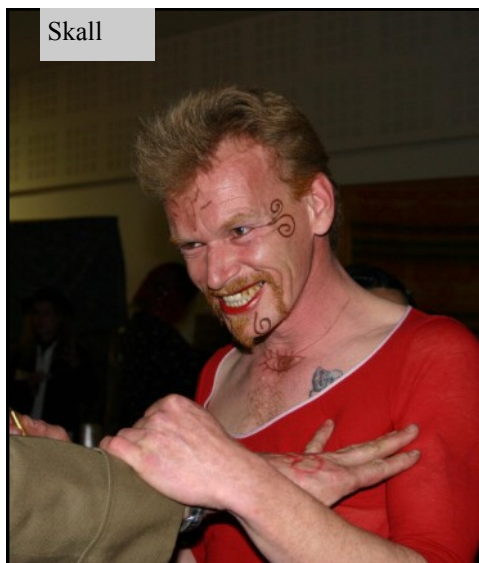


La matança : une fête conviviale



LES STARS DU CARNAVAL

Skall



Nos amis anglais de Coume gelada



Cathie, Yvonne, Monique et les autres



Carole

Michel



Propos recueillis par
Jacotte GIRONES
auprès de
Marcel BOUSQUET
un soir d'été .

MOSSET FA TEMPS

UN RETOUR MOUVEMENTE

A cette époque-là, avant les années 70, nous étions plusieurs bergers de Mosset à passer l'hiver avec nos troupeaux, dans la plaine, près de Torreilles.

Pendant quelques mois, les terres salées du littoral allaient remplacer nos belles prairies du Soula blanc ou de Cantecou.

Nous ne remontions au cortal qu'au printemps. Ce retour vers la montagne était souvent riche en événements. Il se déroulait en plusieurs étapes : il fallait d'abord conduire les brebis de Torreilles à Rivesaltes. Ce parcours durait plusieurs heures, et, même si les voitures étaient plus rares qu'aujourd'hui, il fallait une vigilance continue pour éviter les accidents. Une fois arrivés à la gare de Rivesaltes, nous chargions les brebis sur le train jusqu'à Prades, et enfin nous reprenions la route avec le troupeau pour un parcours d'une vingtaine de kilomètres environ en direction de la montagne. Ce retour de transhumance se passait souvent avec un certain énervement, inquiétude des uns, impatience des autres...

Cette année-là, fut particulièrement difficile. La pluie s'était installée aux premiers jours de mai, cette pluie détestable dont tout le monde sait qu'elle ne s'arrêtera pas de sitôt.

Bêtes et gens, nous étions tous pressés de rentrer !

Un lundi matin, René Durand prit la décision que nous attendions tous : « nous partirons demain avant l'aube ! »

Cependant il pleuvait toujours très fort, si le temps ne s'arrangeait pas il serait impossible de conduire les brebis à Rivesaltes.

François regardait le ciel avec une grande inquiétude.

La pluie tomba sans discontinuer toute la journée et toute la nuit qui suivit. Aucun de nous ne se coucha. Au lever du jour, la pluie redoubla d'intensité. Qu'allions-nous faire ? Attendre, encore attendre !

Les brebis enfermées depuis deux jours, piétinaient dans la bergerie.

L'après-midi, je profitai d'une accalmie pour les mener paître sur les terrains vagues du bord de mer.

Vers quatre heures, le ciel s'assombrit à nouveau, je décidai de rentrer.

Pendant mon absence, René avait prévenu par téléphone les employés de la gare de Rivesaltes pour expliquer notre retard.

A la nuit tombée, je proposai à mes collègues d'aller

se reposer quelques heures. Je restai éveillé pour surveiller le troupeau et inspecter le ciel.

Vers minuit, la pluie cessa, et l'apparition de quelques étoiles à travers les nuages me rendit comme fou. Je courus à la hâte réveiller mes amis : « René, François, vite, il faut y aller, le temps s'arrange ! »

Sans plus attendre, le troupeau fut rassemblé et nous prîmes la route, François Pajau derrière, moi devant avec la lampe.

René devait se rendre à la gare avec le camion pour préparer les litières dans les wagons avant notre arrivée.

Nous étions pleins d'espoir, le moral remontait.

Mais en arrivant, la pluie reprit avec rage, nos vêtements étaient trempés. René nous attendait, et à son regard paniqué nous comprîmes qu'une nouvelle épreuve nous attendait : la gare était déserte, les wagons étaient fermés. Le temps de trouver un hangar pour mettre les bêtes à l'abri, de partir à la recherche d'un employé, de préparer les litières une fois les wagons ouverts, l'aube pointait quand tout le troupeau fut chargé. Nous devions le réceptionner l'après-midi en gare de Prades.

De retour à Torreilles, après avoir bu à la hâte un verre de café, nous chargeâmes sur le camion les agneaux trop petits pour effectuer un si long déplacement. Il fallait les conduire directement au cortal où ils retrouveraient leur mère dans la soirée, si tout se passait bien.

Mais à quinze heures, quand nous retrouvâmes le troupeau en gare de Prades, il pleuvait si fort qu'il ne fut pas question de se mettre en route. Les rues ressemblaient à des rivières. Un habitant de Prades nous autorisa à parquer les bêtes dans une bergerie désaffectée. Le cauchemar continuait !

Jusque tard dans la nuit, nous nous affairâmes à trier les brebis allaitantes qui devaient impérativement rejoindre leur petit au plus tôt. Il fallut plusieurs navettes avec le camion de René pour réaliser cette opération.

Enfin, après cette troisième nuit blanche, nous vîmes avec soulagement le ciel s'éclaircir. Ainsi, à l'aube du quatrième jour le troupeau put enfin regagner la montagne. Quelle fatigue sur nos épaules, et dans quel état étaient nos pauvres orteils ! Pensez donc, 72 heures sans quitter les bottes !

Mais quel bonheur de nous retrouver dans nos montagnes !



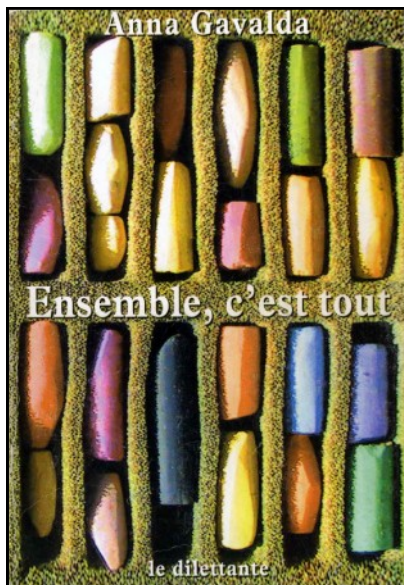
J'AJ PEUT-ÊTRE LU POUR VOUS !

Jean LLAURY

Ces derniers temps, j'ai eu la chance de rencontrer deux auteurs de romans, deux jeunes femmes dont je suis tombé amoureux... Entendons-nous bien ! Lorsque j'écris amoureux, c'est des histoires qu'elles racontent, de leur créativité, de leur style littéraire dont il s'agit et non de leurs personnes dont j'ignore à peu près tout sinon qu'elles sont jeunes...

C'est à **Jany Bousquet- Jacquemin** que je dois ma rencontre avec **Anna Gavalda** et son livre "**Ensemble, c'est tout !**" ce premier "bouquin coup de foudre" (du moins, pour moi !).

Et pourtant, tout avait mal commencé entre "lui" (le livre) et moi ! Et surtout son format ! Pensez donc, un "pavé" de plus de cinq cents pages alors que, sûrement par paresse ou envie de "vite savoir", je me complais, depuis quelque temps, dans la lecture de petits (toujours le format) bouquins et de courtes "nouvelles".



Le sujet ? En fait, il s'agit d'une sorte de huis clos rassemblant quatre personnages, quatre paumés de la Vie qu'Anna Gavalda fait évoluer dans un très aristocratique mais vieil et miteux hôtel particulier dont on se demande s'il s'agit d'un squat ou d'une scène de théâtre ;

car ce roman hors du commun est une véritable tragi-comédie dont l'évolution "syncopée" est guidée par un style très "nature", à la fois fluide et prenant. J'avoue que pris, étonné que dis-je, captivé par l'histoire, la personnalité des quatre héros et cette langue qui "coule de source" j'ai lu ce "pavé" goulûment, presque sans pause... C'est dire !

Mais, me direz-vous, comment s'y prend cette jeune romancière pour ainsi happer le lecteur ?

"Je croise des gens. Je les regarde. Je leur demande à quelle heure ils se lèvent le matin, comment ils font pour vivre et ce qu'ils préfèrent comme dessert par exemple. Ensuite, je pense à eux.

J'y pense tout le temps. Je revois leur visage, leurs mains et même la couleur de leurs chaussettes. Je pense à eux pendant des heures voire des années et puis un jour, j'essaye d'écrire sur eux."

Cela paraît simple, n'est-ce pas ? Allez ! Ajoutez-y, tout de même, une bonne dose d'imagination et de talent !

Mon second coup de cœur je l'ai connu de façon inopinée à la bibliothèque municipale d'Argelès ; je recherchais "*Les inconnus dans la maison*", un **Simenon** que je voulais relire après avoir vu à la télé son adaptation avec *Jean Paul Belmondo* ; des *Maigret* en veux-tu, en voilà (je pense les avoir tous lus !) mais pas d'"*Inconnus dans la maison*"; "fart i refotut" comme aurait dit *Marcel*, et pris par le temps, je me suis rabattu sur un tout petit (toujours le format) et mince livre "policier" du rayon "inférieur" : "**Coule la Seine**" d'un certain **Fred Vargas**.

Mes impressions ?

Tout d'abord, ce "polar" se compose de trois *nouvelles, nouvelles* plus curieuses et inventives les unes que les autres : mon rêve de lecteur à la fois pressé et pas toujours très attentif !

Le trait d'union entre elles est le curieux pour ne pas dire extravagant **commissaire Adamsberg** qui me paraît être un digne descendant de **Jules Maigret** ; la pipe et les relents de bistrots en moins, la sexualité et le besoin de déambuler apparemment sans but, en plus.

Le style est alerte, les trouvailles s'enchaînent, les rebondissements aussi...

Alléché, je suis alors successivement "tombé" sur "*Ceux qui vont mourir te saluent*", "*Sous les vents de Neptune*" et surtout, sur "*L'Homme à l'envers*" trois romans policiers lus d'une seule traite avec un plaisir croissant...

Enfin, il me faut vous avouer que *Fred* n'est pas *Fred* mais *Frédérique*, jeune toulousaine "*archéologue, spécialiste du Moyen-Age, aujourd'hui considérée comme l'une des valeurs sûres de la littérature policière française*".



Histo-Généalogie



Mosset en 1806 - Le bicentenaire

Depuis quelques années les célébrations de bicentenaires telles que la prise de la Bastille en 1789, la naissance de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas en 1802, le Code Civil en 1804 et la bataille d'Austerlitz en 1805 se succèdent à un rythme soutenu. Est-ce le signe d'une volonté de trouver des repères ou de faire la fête ? Et pourquoi Mosset n'aurait-il pas son bicentenaire ? Pour quel évènement et pour quelle année ? L'année 1806 ? Et pourquoi pas ! Parlons-en ! Nous jugerons plus tard.

1 – La population

Les 1050 habitants de Mosset en 1806 placent la commune dans le groupe de tête des plus importantes localités du Conflent, certes après Prades, mais très probablement à la deuxième place.

Le nombre total de foyers est estimé à 240 soit 220 pour le village si on tient compte des hameaux. Outre le fait que des granges étaient appelées "maisons", le nombre de 270¹ maisons intra muros prouve que la quasi-totalité des Mossétans possédaient leur maison et que certains en possédaient 2 ou 3.

La famille

La population de Mosset en 1806

Hommes mariés ou veufs	240
Femmes mariées ou veuves	260
Filles non mariées	230
Garçons non mariés	300
Habitants	1030
Nombre de foyers (Estimation)	240

Le calcul de la composition moyenne de la famille conduit à 4 personnes seulement mais avec des écarts importants : des célibataires d'un côté et des familles à 6, 7 et 8 membres de l'autre. **Julien Corcinos** a eu 10 enfants issus de deux mariages mais dont la moitié a disparu. **Joseph Porteil**, 54 ans marié à **Marie Parès**, a eu 7 enfants dont 6 sont vivants ; les 2 aînés sont mariés et les 4 autres sont mineurs.

En 1806 environ 15 familles ont eu plus de 6 enfants. Presque la moitié déclare un patrimoine élevé : les **Climens Jean** époux **Marie Bès**, **Julien Corcinos**, **Jacques Fabre** dit Domenjo, **Etienne Parès**, **Joseph Porteil**, **Augustin Salies** avec respectivement 10162, 14400, 7000, 22700, 9860 et 6080 francs.

Les familles nombreuses seraient-elles créatrices de

richesses ? Les enfants de 10 à 25 ans, avant et après le service militaire constitueraient-ils une main d'oeuvre docile et bon marché ? Ce qui est certain c'est que les jeunes mariés, et en particuliers ceux qui ne sont pas les aînés, sont déclarés journaliers ou voituriers avant de devenir plus tard "propriétaires" grâce certes à leur travail mais aussi à l'apport de l'épouse plus ou moins généreusement dotée.

En effet les héritiers d'une famille de 6 enfants qui partagent un patrimoine de 7000 francs ne reçoivent que 875 francs. Bien qu'avantagé, il ne revient à l'aîné que 2675 francs soit guère plus du tiers.

La solution pour les fils de "riches" est de profiter au mieux du développement économique et de trouver ou de se faire désigner une épouse fille unique. A Mosset elles sont rares. L'exemple le plus frappant est celui du couple **Jean Climens et Marie Bès** : l'apport de cette dernière est de 7800 francs sur 10162 francs.

Mariages

Le nombre de personnes mariées est presque égal au nombre de célibataires. Si on se réfère aux chiffres de 1797, le nombre d'enfants âgés de moins de 12 ans est de 180 soit 18%. Les veufs sont moins nombreux que les veuves : les maris ne sont peut-être pas revenus des guerres de la Révolution et de l'Empire.

Le nombre des mariages est de 7 dont 4 seulement unissent deux mossétans. Mosset avec ses voituriers, ses forgerons reste un lieu très ouvert sur l'extérieur, autant sur l'Aude que sur les autres communes de la vallée et des vallées voisines. Nohèdes n'est qu'à 2 heures à pied de Mosset.

Naissances et décès

Une analyse sur la première décade du siècle indique que les naissances sont supérieures aux décès de 10% : 42 naissances pour 38 décès par an. Cette tendance, qui se maintiendra sur plusieurs années, contribuera à l'accroissement de la population qui atteindra son maximum de 1350 individus vers 1840.

En l'an 1806 il n'y a eu que 31 décès dont 19 hommes et 12 femmes, très loin de la parité habituelle sur ce point. Plus de la moitié des décédés (17) sont des enfants de moins de 3 ans. Sur les 14 décédés restants 13 sont morts après 40 ans, dont 3 après 70 ans. Le plus âgé, **Jacinthe Assens**, décède à 76 ans.

Avec 41 naissances l'année 1806 est conforme au quo-

ta de Mosset à l'époque. L'espérance de vie de la plupart des nouveaux nés, environ la moitié, est au plus de 3 ans comme nous l'avons vu. La plupart des survivants atteindront 50 ans et même 70 ans pour un sur quatre.

Parmi les nouveaux nés on remarque **Isidore Remaury** qui perdra la vie le 1^{er} août 1830 lors de la prise d'Alger. Il est le premier *piéd noir* mossétan.

2 – Habitations et rues

La structure générale actuelle du village intra muros a assez peu changé depuis 1806. Le plan cadastral de 1811 s'applique exactement sur le plan actuel. Quelques maisons ont disparu, notamment sur la *Plaça de la Capelleta* et au nord-est du *Carrer Sota Muralla*. La *Plaça San Julia*, sur le cimetière initial, est devenue la place principale après la construction de la route de Prades.

La population était concentrée à l'intérieur des murailles dans environ 270 maisons ou granges. Extra muros les habitants occupaient *La Carole*, *Brèzes*, *Corbiac*, *Sant Juliá*, *Saint Bernard*, les forges et les moulins mais n'étaient pas dispersés comme de nos jours. Par contre les 120 cortals étaient occupés en été.

Beaucoup de noms de rues formalisés depuis une vingtaine d'années existaient bien avant 1806 et en particulier les *Carrer del trot*, *Carrer del Pou*, *Carrer del Portal de França*, *Carrer de Vila Nova*...

Par contre, le *Carrer de las Sabateras* était le *Carrer del Forn* du nom du four à cuire le pain, monopole seigneurial qui se trouvait à l'arrière des maisons des 10 et 12 *Carretera de Prada*. De même l'actuel *Carrer de l'Hospital Vell* s'appelait *Lo Rabust*. Comme les noms de rues n'étaient pas officiellement définis, leurs désignations variaient au gré de l'imagination ou de l'inspiration des déclarants chez les notaires. Le *Carrer del Pou* ou le *Carrer Cobert* deviennent ainsi parfois *Carrer del trot*. L'*Escaler del Jutge* était parfois *Carrer del Castell* ou *Carrer d'en Matheu*. Le *Carrer du Portal de Come Gelade* prolongeait et prenait la place sous le même nom de la *Font de las Senyoras*.

Les nombreux lieux dits, par contre, tels qu'ils figurent sur le plan cadastral de 1811 sont restés inchangés et sont pour la plupart utilisés de nos jours.

Devenu aujourd'hui notre fierté locale, la grande nouveauté dans le paysage urbain de 1806 est notre pin sylvestre. L'horloger sonneur de cloches l'aperçut pour la première fois lors de sa tournée mensuelle sur le clocher du vendredi 1^{er} août. Il mesurait 7 cm, il en fait 290. Quel beau bicentenaire à fêter !

3- Agriculture

L'activité économique mossétane en 1806 respecte bien les 3 secteurs fondamentaux chers à Jean Faurasté : l'agriculture, l'industrie et les services.

L'activité industrielle se résume aux forges et moulins que les contemporains appelaient les "usines".



Nous les analyserons ci-après, de même, qu'au titre des services, nous décrirons les métiers artisanaux.

L'agriculture est l'activité de base, essentielle pour la plupart des mossétans et significative pour les artisans en complément de leur activité professionnelle. Chaque famille avait au moins son jardin, généralement sous la responsabilité de l'épouse et des terres plus ou moins importantes, très disséminées aux quatre coins du territoire et jusqu'à *Fournols*, sur la commune de Campôme, pour les vignes.

La terre est la base du patrimoine immobilier dans les actes de succession. Même si on n'a pas de maison on a un lopin de terre. Le bien peut être un simple jardin de 3 ares aux *Horts d'amoun* ou de *Baix* ou une cortalade ou un corps d'héritage de 10 hectares composé d'un cortal, de terres cultivables et arrosables, de terres incultes ou de terres labourables, de prés et garrigues et parfois, assez rarement, de bois. En effet la forêt appartient à Monsieur d'**Aguilar**. Elle couvre les deux tiers de la commune et est toujours en 1806 la propriété d'un fils du dernier seigneur.

Que cultive-t-on ? Évidemment tous les légumes dans les potagers. Dans les champs particulièrement le blé seigle (appelé bled), et surtout la pomme de terre et les haricots qui feront la renommée de Mosset jusqu'au siècle dernier. La vigne à la *Crouette*, la *Coumette*, à *Padern* à *Llouganas*, à la *Coste de Corbiac* et surtout à *Fournols* apparaît fréquemment sur les inventaires. Le vin produit était très probablement limité à la consommation familiale. A cela il faut ajouter les prés et les terres incultes destinées à la dépaissance du bétail, l'élevage ayant un intérêt économique primordial.

Les 6128 moutons recensés appartiennent à une quarantaine de familles dont 10 ont moins de 10 bêtes, certaines n'en ayant qu'une seule. Le troupeau le plus important, avec 600 têtes est celui de **Julien Corcinos**, l'ancien maire de 1793, viennent ensuite **Martin Climens** avec 500, **Pierre Arrous** avec 460, **Joseph Porteil** avec 300, **Thomas Bazinet** avec 280, **Marc Ruffiandis** avec 260 et **Isidore Lavila** le maire avec 220. Les ovins forment le

cheptel de base de l'élevage à Mosset depuis des siècles et beaucoup de familles comptent un berger.

Quantitativement viennent ensuite les chèvres et les boucs. **Thomas Garrigo** dispose d'un troupeau de 160 têtes, **Gaudérique Bruzy** en possède 30

mais la plupart des familles n'en ont pas plus d'une ou deux.

Les vaches sont 5 fois moins nombreuses qu'en ce début de XXI^e siècle.

Pierre Arrous en a 16, les plus riches propriétaires en ont 4 ou 5. A la belle saison elles sont rassemblées sur les pâturages du *Caillau*. Pendant l'été 1806 le bouvier est **Jean Moné** de Fillols.

Le nombre de mulets, qui ne dépasse pas 39, est curieusement faible ce qui signifie que les bœufs étaient aussi employés pour les transports. On compte 22 voituriers.

Enfin il y a 140 cochons. Un par famille en général mais jusqu'à 12 chez **Jean Enriquel** et **Joseph Berjoan**, ce qui signifie que la moitié des familles n'en ont pas. Ce nombre est resté constant jusqu'au début du XX^e siècle

Plus des trois quarts des hommes adultes en 1806 vivent exclusivement de la terre. Ils occupent tous les niveaux de l'échelle sociale. Au plus bas, le brassier ou journalier ne tire son revenu que de la seule force de ses bras. Ils sont 6% dans ce cas dont les deux tiers ont conservé ce statut de "prolétaire" toute leur vie. Le tiers restant correspond à de jeunes brassiers qui deviendront propriétaires par mariage ou héritage.

Léon Vila par exemple initialement brassier meurt cultivateur avec un patrimoine de 3000 francs. Il sera rejoint par son épouse **Marie Galaut** qui laissera en plus 2000 francs.

On notera que les dits "prolétaires" sont presque tous propriétaires de leurs maison. La classe moyenne est celle des cultivateurs journaliers. Ils ont des terres et parfois du bétail mais par ailleurs ils travaillent de temps en temps comme journaliers pour un tiers. Par exemple le maréchal ferrant **Pierre Respaut** engage, le 20 juillet 1806, 5 ou 6 personnes pour travailler pour son compte le lendemain à *Ladou*. Cette flexibilité s'étend même aux activités non agricoles. **Sébastien Comenja** sera successivement brassier, commis aux forges, aubergiste et pagés c'est-à-dire propriétaire aisé. De la même façon tous les artisans et les médecins sont aussi agriculteurs.

4 – Artisans

Ils sont une quarantaine soit 20% des hommes adultes. Ils sont cordonniers (3), tailleurs (3), maçons (3), menuisiers (2), aubergistes (3), bouchers (2), épicier (1), teinturier (1), maréchaux-ferrants (2), scieurs de

long (1), gardes forges (2), gardes-champêtres (2), gardes forestiers (2) cordier (1), négociants (4), tisserand (1), cloutiers (3), martineurs, ermite (1) et mendiants (3 ou 4), fossoyeur (1), secrétaire de mairie et instituteur (1), prêtres (2) et médecins (2).

La seule profession féminine est celle de sage femme. Il y en trois : **Elisabeth Saletas** au 2 *Carrer de las Sabateras*, **Catherine Bonamich**, et **Josèphe Rocafort**. Elles se partagent la quarantaine de naissances annuelles.

5 - Forges et moulins à farine

La Castellane est un don du ciel pour Mosset : elle fournit l'eau nécessaire aux cultures, champs, prés et jardins des niveaux bas de la vallée jusqu'à Campôme et Molitg. Elle fournit aussi, par la loi de la gravitation universelle de Newton, l'énergie hydraulique qui alimente les forges et les moulins. Ils prennent cette énergie à la source de cinq canaux étagés sur une très petite longueur de la rivière, véritable sein nourricier de ces usines. Avant la Révolution elles étaient propriété du seigneur. Elles généraient sur quelques hectares un revenu aussi important que celui des forêts².

Le martinet

Sur la rive gauche, immédiatement au-dessous de la *Carole*, le martinet est alimenté par un canal, sans digue, qui prend l'eau 80 mètres plus haut. Il appartient à **Julien Corcinos**, l'ancien batlle puis maire de Mosset en 1793 jusqu'à l'invasion espagnole. Il l'a acquis en 1795 de la République puis s'est associé à **Maurice Matheu**, ancien fermier de **d'Aguilar** et juge de paix pendant la Révolution.

Le moulin de la ville

A l'est du village, au bord du ravin de *las Fabras*, le moulin de la ville est la conséquence immédiate et directe de l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789 et en particulier de la suppression des banalités. Construit en 1791 par les habitants de Mosset, c'est-à-dire par la commune, il est appelé Moulin de la Ville. Les citoyens lassés du monopole seigneurial voulaient leur propre moulin communautaire, autonome et autogéré. Ils s'en débarrassèrent en 1813. En 1806 il est équipé de 3 meules. Sa prise d'eau est à 662 mètres juste sous le Moli de Baix. La digue mesure 1,3 mètre de hauteur.

La bétail en 1806	
Moutons et brebis	6128
Chèvres et boucs	1023
Cochons et truies	140
Vaches	129
Ânes et ânesses	76
Veaux ou génisses	67
Bœufs	39
Mulets et mules	8
Chevaux	8
Juments	1
Total	7825



Le canal qui fournit l'eau est le canal général d'irrigation de Mosset et Molitg créé en 1301.

Le moulin dit *Moli de Baix*

Au-dessous de la mairie actuelle, sur la rive droite de la Castellane, le *Moli de baix* est un moulin à deux meules dont la prise d'eau est à une distance de 104 mètres. Elle part d'une digue placée au tuyau du moulin supérieur (*Moli de Dalt*) en bois et pierres d'un

mètre de hauteur. Il appartient au citoyen **François Bruzy** dit *Picaret* (1753 – 1820) qui l'a acquis de la République pour 3100 livres en 1795.



En 1807 il le vendra à **Barthélemy Lavila** (1781-1867), fils de son beau frère, ou plus exactement il l'échangera contre 800 décalitres de blé seigle.

Barthélemy Lavila qui sera maire de Mosset en 1830 puis de 1833 à 1838 est le fils d'**Isidore Lavila** (1758-1825) maire de Mosset de 1800 à 1808 qui, en 1795, a déjà acquis de la République le moulin voisin de Dalt. En 1852 **Louis Lavila** (1826-1885), fils de **Barthélemy**, héritera des deux moulins. L'inventaire précis de la succession révèle qu'au moulin à farine a été adjoint un moulin à huile de lin. Mais aucun ne fonctionne et ils sont décrits comme bâtiments ruraux. L'huile de lin n'a pas coulé longtemps mais le nom *Moli d'Oli* est resté.

Le moulin dit *Moli de Dalt*

Juste au-dessus du précédent mais sur la rive gauche, le *Moli de Dalt* est doté de deux meules. La prise d'eau est à la distance de 186 mètres. La digue en poutres et pieux contre butées mesure 1,30 mètre de haut.

Il a été acquis de la République par **Isidore Lavila**

(1758 - 1825) qui, en 1796 lui a associé un moulin à scie sur la même rive utilisant la même la prise d'eau.



Son petit fils fera faillite en 1870 et le moulin sera vendu aux enchères. Il deviendra le Moulin de la société³ propriété de 86 actionnaires de Mosset qui ont

investi 7000 Francs.

La forge basse

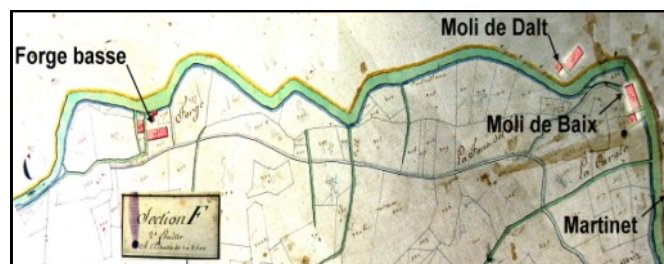
Sur la rive droite sous *Caraut*, la forge basse est alimentée par un long canal de 520 mètres qui part d'une digue construite en forme d'arc en poutres pieux et pierres et recouverte de madriers en glaciis. La chute est de 2 mètres. En 1799 un martinet qui prend l'eau de la forge y a été construit.

Cette forge et ce martinet appartiennent depuis 1795 à **Etienne Barrière** originaire de Montfort-sur-Boulzane. Lui aussi l'a acquise en 1795 comme bien national.

Forge haute ou de *Anech*

Cette forge est située à la distance de 3000 mètres au-dessus de Mosset. La prise d'eau est à la distance de 200 mètres. La retenue est simplement formée de gros cailloux. Elle appartient depuis 1795 aux citoyens **Julien Corcinos** de Mosset qui l'a acquise de la République. Elle portait alors le nom de *La Ferrerie*. Ici aussi **Julien Corcinos** s'est associé avant 1799 à **Maurice Matheu** pour l'exploiter.

6 - La classe dirigeante en 1806



Pour appartenir en 1806 à la classe dirigeante à Mosset il faut savoir lire et écrire. Compte tenu de la forme de l'enseignement sous l'ancien régime puis pendant la Révolution, seules les familles aisées qui pouvaient se permettre de ne pas faire travailler leurs enfants et qui ensuite avaient les moyens de les inscrire au petit séminaire de Prades, ont fourni quelques hommes "instruits", c'est-à-dire sachant non seulement lire et écrire mais pouvant participer aux débats de société de l'époque. **Bonaventure Matheu**, né en 1775, figure sur la liste des adhérents à la "Sincère Amitié" Loge du Grand Orient de France créée en 1805 à Prades⁴. L'analyse des actes notariaux et d'état civil de 1806 montre que moins de 22% des hommes de plus de 20 ans déclarent savoir signer et moins de 3% des femmes. Savoir signer n'étant pas un gage de pratique efficace de la lecture et de l'écriture, on en déduit, en éliminant les signatures hésitantes et incertaines, que les hommes "instruits" forment un groupe restreint de moins de 20 personnes.

Sous l'Empire le maire et l'adjoint sont nommés par le préfet. Le critère primordial de choix est l'instruction. Seront ainsi choisis **Isidore Lavila** et **Isidore Pineu**, maire et adjoint. Pour les 10 conseillers l'exigence est moindre, deux ou trois ne savent pas. Il s'agit de :

Pierre Boher (1734-1808) cultivateur, ancien conseiller municipal de 1792.

Michel Salgues (1731), lui aussi ancien conseiller de 1792, originaire de Taurinya.

Joseph Fabre (1753-1823), tailleur dit Domenjo, du 1 Carrer del trot Leur fortune est effectivement plus modeste. Les 7 autres, les "instruits", sont les suivants.

Julien Corcinos (1758-1825), dont les ancêtres côtoyaient les **d'Aguilar**, est batlle en 1788 après son grand père qui a occupé la fonction de 1738 à 1748. Il laisse, à son décès, deux propriétés, l'une au *Bugailla* avec cortal et l'autre au *Bach*, plusieurs champs dont un à Ladou, une maison au 9 Carrer de la Font de las Senyoras, une grange et une vigne à Molitg. Son cheptel se compose de 600 brebis, 30 chèvres, 4 bœufs, 3 mulets, 1 âne et 2 cochons. De plus, en coopération avec **Matheu** il possède 2 forges sur 3.

Joseph Porteil habite au 14 Carretera de Prada et a une écurie rue del Fourn à l'actuel 2 Carrer de las Sabateras, une grange avec dépendances à la porte de **Dalt**, des terres à *Corbiac*, *Roudoules*, au *Congoust*, *Als horts d'amun*, à *Cantacou*, *La Coumette*, *Las Arènes* et une propriété *Al Counq* et au *Graboulet* avec cortal et maison. Le cheptel est formé de 300 brebis, 10 chèvres, 6 vaches et 6 veaux, 1 mullet et 1 âne, 1 cochon.

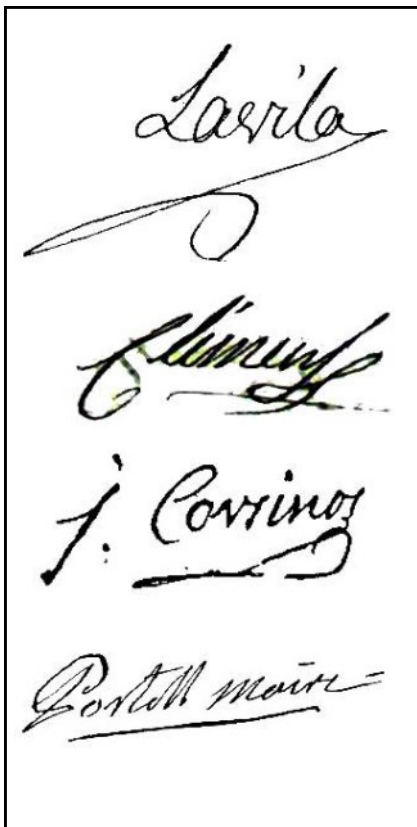
Martin Climens n'a ni forge ni moulin mais dispose de 3 maisons : l'une au 11 Carretera del Coll de Jau, l'autre sur l'actuelle *Plaça de la Capelleta* et enfin aux 15 et 17 Carretera de Prada. Comme fils aîné de feu **Lin Climens**, première fortune de Mosset après d'**Aguilar** en 1788, il dispose d'un patrimoine de 2 cortals avec champs, l'un au *Mouillou* et l'autre à *La Guardia*, de terres au *Sola*, *Roudoules*, *Al Bach*, *La Carole*, *La Solane*, *Caraut*, *Las Salines*, d'une vigne à *Corbiac* d'environ 6 hommes de taille. A cela s'ajoute un cheptel de 500 brebis, 20 chèvres, 4 bœufs, 2 cochons, 16 vaches et 5 vaux, 2 mulets et 1 âne.

Jacques Ruffiandis (1748-1832), officier de santé et aussi puissant agriculteur, habite au 4 *Plaça San Julia*, Il laisse à son décès un capital de 17000 francs.

Jacques Comenge (1761-1826) est cultivateur au 2 Carrer del Cementeri Vell. Son capital n'est que de 3600 Francs.

Augustin Garriguet (1737-1805) est le deuxième officier de santé. Il habite au 2 Carrer del Portal de França mais est originaire de Campôme.

Emmanuel Rousse (1742-1808) est maréchal ferrant au 6 Carrer del Trot. Son fils aîné affichera un capital



de 3200 Francs.

L'adjoint **Isidore Pineu** (1759-1821), qui habite au 8 *Plaça de Dalt*, est garde forestier. Il a été un citoyen très actif depuis 1789. Dans ce monde du capital il est l'exception qui confirme la règle : il jouit d'une modeste fortune consistant en une maison et un champ. C'est presque un prolétaire.

Le maire **Isidore Lavila** habite au 2 Carrer del Trot. Un des hommes les plus instruits et des plus engagés, il traversera les événements de 1806 sans encombre. Au plan économique il a su s'endetter pour investir habilement. Il règnera sur un cortal et des terres au *Castanyer* avec 200 brebis, un autre cortal avec terres à *Serradère*, des terres à *las Escanères*, au *Plat de Pons*, à *la Carole*, à *la Porteille*, à *la Crouette* et une vigne à *Fournols*, 2 bœufs, 10 chèvres et 5 taureaux et le Moli de Dalt avec scierie. Ses héritiers se partageront un "pécule" de 35000 francs plus du double du capital de 14430 francs de **Julien Corcinos**.

de 14430 francs de **Julien Corcinos**.

Mosset en 1806 c'est aussi un instituteur, des jeunes gens qui passent le conseil de révision puis qui partent au service militaire ou qui sont exemptés, des exemptés qui partent comme remplaçants après avoir dicté leur testament, des remariages, des marâtres, des familles éclatées, la messe de très bonne heure pour les bergers, des énormes dépenses de justice pour mettre fin au conflit

Les prix en 1806 (en francs)	
Une brebis	5 à 10
Un bœuf	100 à 150
Un mullet	100 à 120
Une vache	100 à 200
Une chèvre	20
Un cochon	20
Un bélier	13
Une sonnette pour brebis	2 à 3
Une journée de travail	1
Traitement d'un instituteur	200
Le maire perçoit pour 1 jour 4 francs à Prades et 7 francs à Perpignan.	

contre **d'Aguilar**, des défricheurs de forêts condamnés, des gardes forestiers qui surveillent, *l'ave maria* de 19 heures.

A suivre...

Jean Parès

Références

- 1 - Étude J. et G. Gironès sur le plan cadastral de 1811
- 2 - ADPO 1Qp787
- 3 - ADPO 3E47/53
- 4 - Deux siècles de maçonnerie en Roussillon de Jacques Monjay - Page 189



POÈME



PHEBUS LATIN

Dès l'aube évaporée il éveille l'aurore
Et rosit l'horizon de ses premiers lasers
Où l'on voit s'élever au lointain sur la mer,
Le globe rutilant, intime métaphore.

Sur le tapis d'argent aux perles de cristal,
Il tiédit le zéphyr de sa prime caresse
Et la faune marine apprécie la tendresse
Aux suaves senteurs de l'air matutinal.

L'humanité s'éveille où le monde butine.
La planète s'échauffe et sous les feux ardents
A la plage dorée baignent les estivants
Avides de soleil et d'embruns, mer latine.

Alors, avec le temps, un jour nouveau s'étale
Et la plaine renaît au gré de ses rayons.
Les vergers sont fleuris, volent les papillons,
Les oiseaux réunis forment une chorale.

Dans les champs cultivés où germe la semence
Il affermit le grain avant son éclosion,
La vigne étend ses bras feuillus à profusion,
Grenaches et muscats issus de son essence

Et quand tombe le soir il achève sa ronde,
Sur les cimes sacrées du massif Canigou,
Il remet à demain l'éternel rendez-vous,
La terre, en un seul jour a fait le tour du monde.

Michel PERPIGNA

qui fait quoi ?



LE JOURNAL DES MOSSETANS
association Loi de 1901
enregistrée sous le n° 0663003116

5 carrer de la font de les senyores
66500 MOSSET
tel : 04 68 05 00 46
mel : j-d-m@wanadoo.fr

Directeur de la publication Jean Llaury
Secrétaire Jacotte Gironès
Trésorière Jacqueline Vion
Metteur en page Georges Gironès

Comité de rédaction

Claude Belmas Jean Parès
Thérèse Caron Renée Planes
Monique Fournié Sylvie Sarda
Jacotte Gironès Henri Sentenac
Georges Gironès Claude Soler
Violette Grau Fernand Vion
Jean Llaury Jacqueline Vion
René Mestres

Impression

Buro Services 6, Avenue Torcatís
66000 PERPIGNAN

Abonnement annuel - 6 numéros - 15 euros
chèque au nom du Journal des Mossétans

*Prochain N° le 31 mai. Envoyez vos articles avant le 15 mai
les documents originaux (textes ou photos)
adressés au Journal seront tous restitués à leurs auteurs.*